

(N^o 121.)

SENAT DE BELGIQUE.

Projet de Loi qui ouvre au Département de la Guerre un crédit de 16,921 fr. 34 centimes.

(Voir les Nos 159 et 273 de la Chambre des Représentants.)

LEOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Il est ouvert au Département de la Guerre un crédit de seize mille neuf cent vingt-un francs trente-quatre centimes (fr. 16,921-34), applicable au paiement de créances qui se rapportent à des exercices clos, qui restent à liquider et qui sont détaillées dans le tableau annexé à la présente loi.

Cette allocation formera l'art. 35, chap. XIII du budget de la guerre pour l'exercice 1853 et le crédit sera couvert au moyen des ressources ordinaires de cet exercice.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa publication.

Bruxelles, le 28 mai 1853.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) VEYDT:*

*Les Secrétaires,
(Signé) LÉOP. MAERTENS.
H. ANSIAU.*

État des créances arriérées annexé au Projet de Loi.

N° D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS	MONTANT.
	ET NATURE DES CRÉANCES.	
1	Contich (la commune de); pour diverses fournitures faites, en 1850, à l'armée hollandaise, savoir : A. Moyens de transport. fr. 745 63 B. Id. id. 26 53 C. Logement et nourriture. 78 19 D. Fourrages. 175 45 E. Dégâts aux propriétés 75 00 F. Chevaux au parc d'artillerie 1,871 20	2,970 00
2	Hove (la commune de); fournitures faites, en 1850, à l'armée hollandaise, savoir : A. Chevaux au parc d'artillerie fr. 565 80 B. Moyens de transport. 222 00 C. Id. id. 177 60	965 40
3	Moorsel (la commune de); fournitures faites, en 1850, à l'armée hollandaise, savoir : A. Chevaux au parc d'artillerie fr. 425 60 B. Moyens de transport 159 20	584 80
4	Reet (la commune de); fourniture de chevaux, en 1850, au parc d'artillerie, à Anvers.	654 92
5	Westwezel (la commune de); fournitures faites, en 1850, à l'armée hollandaise, savoir : A. Fourrages. fr. 540 45 B. Logement et nourriture. 158 50 C. Transport de malades 50 00 D. Id. id. 840 95	1,569 90
5 ^a	Buisseret, Nicolas, cultivateur, à Cuesmes; indemnité du chef des inondations tendues, en 1815, autour de Mons : Capital. fr. 671 58 Intérêts calculés depuis le 12 septembre 1843 jusqu'à l'époque présumée du paiement 521 82 Frais de procès 80 24	1,073 64
5 ^b	Feue Catherine-Josèphe Dutrieux, à Cuesmes; indemnités du chef des inondations tendues, en 1815, autour de Mons : Capital. fr. 578 00 Intérêts calculés depuis le 30 août 1843 jusqu'à l'époque présumée du paiement. 181 16 Frais de procès 66 06	625 22

N° D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS	MONTANT.
	ET NATURE DES CRÉANCES.	
3 ^c	La veuve et le fils mineur de feu Hilaire Derbaix, à Cuesmes ; indemnités du chef des inondations tendues, en 1815, autour de Mons : Capital fr. 2,525 74 Intérêts calculés depuis le 9 novembre 1842 jusqu'à l'époque présumée du payement 1,210 20 Frais de procès 79 69 Comme il serait possible que le payement de ces trois créances n'eût pas lieu à l'époque jusqu'à laquelle les intérêts sont calculés, l'on a cru devoir ajouter pour éventualités (à répartir entre elles) la somme de. . . 57 51	3,651 14
6	Berden ; différence de solde entre les grades de lieutenant et de sous-lieutenant, du 1 ^{er} mai au 18 septembre 1851.	159 55
7	Gouverneur, cessionnaire de l'ex-entrepreneur L. Roger ; fourrages fournis : En 1857 fr. 505 22 En 1858 179 76	484 98
8	Régiment de Guides ; remboursement de cent vingt francs payés, en 1846, au soldat Janssens, comme indemnité de licenciement pour infirmités	120 00
9	Colsoyl, commis aux écritures à l'infirmerie militaire du camp de Beverloo ; arriéré de solde du mois d'août 1847.	75 00
10	De Behr, avocat, à Namur ; frais et honoraires du chef d'un procès inténué à la ville de Namur, pour contravention aux lois sur les servitudes défensives dans le rayon réservé de la place de Namur, en 1848.	5,287 00
11	Hotton, ex-entrepreneur de fourrages ; fournitures faites en 1848.	52 09
12	Anvers (la ville d') ; moyens de transport fournis à des militaires malades, pendant le 4 ^e trimestre 1849.	5 50
13	Hemixem (la commune de) ; même fourniture.	5 76
14	La Société d'assurances générales contre l'incendie, à Bruxelles ; payement des frais d'assurances des greniers de l'ancienne bou- langerie militaire, à Bruxelles, de 1846 à 1849.	148 00
15	B. Colpaert, architecte à Gand ; renouvellement d'un mandat périmé, délivré en 1849, au nom de son frère François Colpaert- Penneman, domicilié à Lille, pour retenues opérées sur le traite- ment du sous-lieutenant adjudant de place Lamy	50 00
16	Le receveur des domaines, à Gand, chargé de la régie de la succes- sion en déshérence de feu le garde d'artillerie Bernard ; renou- vellement d'un mandat périmé, délivré au nom dudit garde, pour solde du mois de janvier 1849.	150 79

(4)

N° D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS	MONTANT.
	ET NATURE DES CRÉANCES.	
17	Rochefort (la commune de); moyens de transport fournis à des militaires malades, en 1850	8 40
18	Bruxelles (la ville de); moyens de transport fournis à des militaires malades, pendant le mois de juillet 1850.	97 83
19	Wavre (la ville de); moyens de transport fournis à des militaires malades, pendant l'année 1850.	46 49
20	Van Keymeulen, avoué à Anvers; honoraires et débours pour occupation en 1849 et 1850, dans un procès intenté au Département de la Guerre, par la ville d'Anvers.	124 53
21	Van Immerseel, à Lillo, pour fourniture de moyens de transport sur les rives de l'Escaut, pendant le 4 ^e trimestre 1850.	125 00
	TOTAL.	46,921 54